

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BUHL SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2017
--

Sous la présidence de Monsieur Fernand DOLL, Maire,
étaient présents :

Mmes et MM : Yves COQUELLE, Francis MUNSCH, Joseph KUENTZ, Marianne LOEWERT, Annick FISCHETTI Adjoint.

Mmes et MM : Gérard GERTHOFFERT, Marie-Claire FREY, René BITSCH, Jean-Marc ERNY, Roland MARTELLO, Lucie ANDOLFATTO, Denise WIOLAND, Orlane GIEGELMANN, Cindy MÉRIOT, Guy SCHULLER, Geneviève ZANDONELLA Francis KOHLER, Christian CHERAY, Angelo RAUSÉO, , Sylvie KRAFT.

Ont donné procuration :

Mmes Sophie ARGER à Yves COQUELLE, Sylvie NUZZO à Francis MUNSCH,

7. BUDGET : TARIFS

Monsieur Yves COQUELLE, Adjoint, expose :

Les tarifs applicables actuellement remontent pour certains au passage à l'€uro, d'autres sont plus récents. Il convient d'actualiser ces tarifs.

Il est proposé de fixer les tarifs suivants applicables au 1^{er} janvier 2018

Cimetière :

	Prix	DCM	Proposition	Observations
concession simple trentenaire	200,00 €	17/12/2001	220,00 €	
concession double trentenaire	400,00 €	17/12/2001	440,00 €	
Jardin du souvenir avec plaque	200,00 €	25/11/2013	250,00 €	192,- € la plaque facturée
Colombarium case 2 urnes 15 ans	500,00 €	25/11/2013	500,00 €	6150,- € le colombarium 8 cases

Par ailleurs, et afin de responsabiliser les associations pour les fluides consommés lors de l'utilisation des salles communales, il est proposé au Conseil Municipal d'instaurer une participation forfaitaire de 10.- € par jour pour les dépassements de l'horaire d'utilisation habituel des locaux (au-delà de 23 heures). Ces dépassements seraient comptabilisés au vu du relevé journalier de mise sous alarme des bâtiments.

.../...

**Le Conseil Municipal,
Sur proposition de Monsieur Fernand DOLL, Maire,
Après présentation à la Commission des Finances,
Après en avoir délibéré,
Décide à la l'unanimité**

DE FIXER les tarifs suivants, applicables à compter du 1^{er} janvier 2018 :

Cimetière :

	Prix
concession simple trentenaire	220,00 €
concession double trentenaire	440,00 €
Jardin du souvenir avec plaque	250,00 €
Colombarium case 2 urnes 15 ans	500,00 €

Participation forfaitaire pour l'utilisation des locaux communaux hors créneaux habituels : 10.- €

Pour extrait conforme
BUHL, le 28 novembre 2017
Monsieur Fernand DOLL, Maire

